Subvention de déplacement – Conférence 2026 de l'Atlantique sur les loisirs et les installations

Recreation NB | Loisirs N.-B. est un organisme sans but lucratif qui se consacre à l'établissement de collectivités saines et dynamiques en soutenant et en promouvant les loisirs et les parcs. Nous croyons que ce domaine englobe tout, du jeu et du sport aux arts, à la culture et aux activités de plein air. Tous ces éléments sont essentiels à la création d'environnements positifs et favorables qui favorisent la santé et le bonheur des citoyens.

Recreation NB | Loisirs N.-B. agit comme porte-parole du mouvement des loisirs et des parcs dans la province tout en offrant des possibilités de formation, en élaborant des ressources documentaires et en établissant des partenariats productifs avec des organismes partageant les mêmes idées. Loisirs N.-B. est un membre actif de plusieurs coalitions visant à renforcer les capacités en matière de vie active. Ces partenariats ont entraîné des changements positifs dans divers contextes et ont amélioré les possibilités de loisirs pour divers groupes au Nouveau-Brunswick, notamment les municipalités, les communautés des Premières Nations, les programmes parascolaires, les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées. Loisirs N.-B. défend la valeur et les avantages des possibilités de loisirs pour tous les Néo-Brunswickois.

Notre objectif :
Recreation NB | Loisirs N.-B. offre l'excellence en matière d'adhésion et de perfectionnement professionnel, tout en mettant l'accent sur l'efficacité opérationnelle et notre rôle de champion, en influençant les décisions qui touchent le secteur des loisirs. En retour, les professionnels et les partenaires du secteur des loisirs créent des expériences enrichissantes qui améliorent le bien-être de tous les individus, des communautés et de nos environnements naturels et bâtis.

Notre avenir :
Les communautés reconnaîtront la valeur des loisirs et des activités récréatives en tant que service essentiel contribuant au bonheur et à la santé du Nouveau-Brunswick.

Subvention de voyage pour la Conférence sur les loisirs et les installations de l'Atlantique :
Afin d'aider nos membres dévoués à offrir des programmes de loisirs de qualité, nous offrons une subvention de voyage pour la Conférence sur les loisirs et les installations de l'Atlantique 2026, qui se tiendra du 20 au 22 mai 2026 à Halifax, en Nouvelle-Écosse.

Le thème de la conférence 2026, « Donner du pouvoir aux possibilités : des outils pour les leaders d'aujourd'hui dans le domaine des loisirs et des installations », souligne le rôle important que joue notre secteur dans le renforcement des communautés du Canada atlantique.

Ce fonds fournira une aide financière aux personnes qui souhaitent poursuivre leur développement professionnel dans le domaine des loisirs et des installations.

- Les demandes individuelles ne doivent pas dépasser 500 $.
- Un maximum d'une (1) subvention par municipalité ou organisation sera approuvé initialement.
- S'il reste des fonds après la première série d'approbations, Recreation NB | Loisirs N.-B. pourra rouvrir le processus afin de permettre des demandes supplémentaires provenant de la même municipalité ou organisation.

Critères d'admissibilité des candidats :

• Les candidats doivent être des professionnels des loisirs ou des installations employés à temps plein dans la province du Nouveau-Brunswick.
• Les candidats doivent démontrer qu'ils sont en mesure de financer les coûts restants liés à leur participation à la Conférence sur les loisirs et les installations de l'Atlantique par d'autres moyens.
• Les candidats doivent démontrer en quoi leur participation à la Conférence sur les loisirs et les installations de l'Atlantique aura un impact positif sur leur travail quotidien et leur communauté.
• Les candidats doivent remplir le formulaire de subvention de voyage pour la Conférence sur les loisirs et les installations de l'Atlantique en ligne (lien à fournir).

Processus de sélection :

Les demandes seront examinées par le comité d'examen des subventions de voyage. Tous les candidats seront informés du statut de leur demande au plus tard deux semaines après la date de soumission. Les demandes seront approuvées en fonction de leur mérite, selon le principe du premier arrivé, premier servi, jusqu'à ce que les fonds disponibles aient été alloués.

Toutes les personnes recevront un courriel confirmant que leur demande a été reçue. Si aucune confirmation n'est reçue dans les cinq jours ouvrables suivant la soumission, les candidats doivent contacter Recreation NB | Loisirs N.-B. au 506-459-1929.

Les candidats dont la demande n'aura pas été retenue n'auront pas la possibilité de faire appel des décisions du comité d'examen des subventions de voyage. Tous les candidats seront informés de la décision par courriel.

Date limite de soumission :

Les demandes seront attribuées en fonction de leur mérite, selon le principe du premier arrivé, premier servi. Le processus de demande sera ouvert le lundi 18 février 2026 et se poursuivra jusqu'à ce que les fonds aient été distribués.

Paiement :

Le paiement de la subvention sera effectué sur réception de la preuve d'inscription à la Conférence sur les loisirs et les installations de l'Atlantique.

Les employeurs des candidats doivent soumettre une facture à Recreation NB | Loisirs N.-B. pour obtenir le remboursement, car les paiements seront versés à la municipalité ou à l'organisation, et non à la personne.

Si un candidat retenu ne participe pas à la Conférence sur les loisirs et les installations de l'Atlantique, il est tenu de rembourser la totalité du paiement à Recreation NB | Loisirs N.-B.

Recreation NB | Loisirs N.-B. remercie chaleureusement le gouvernement du Nouveau-Brunswick, le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture – Direction du sport et des loisirs, pour son partenariat dans le cadre de cette initiative.

